

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COURRIER ARRIVÉ LE :
17 JUIL. 2014
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

6^{ème} séance de l'année 2014

Vendredi 27 juin 2014

DÉLIBÉRATION N°2014.06.04/71

**Rapport annuel du fermier du service public
d'eau potable, la Générale des Eaux
Guadeloupe, au titre de l'exercice 2012 –
Secteur Grands-Fonds Abymes**

L'An Deux Mil Quatorze, le vendredi 27 juin, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 17 juin 2014.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPION	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente

Excusés représentés : 4
Mme Claudine CHALUS (12 ^{ème} Vice-Présidente) Pouvoir à M. Georges DAUBIN
Mme Francesca FAITHFUL (Conseillère Communautaire Membre du Bureau) Pouvoir à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE
M. Audry CORNANO (Autre Conseiller Communautaire) Pouvoir à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS
M. Harry DURIMEL (Autre Conseiller Communautaire) Pouvoir à Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE

Conseillers Communautaires -Membres du Bureau	
Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE
Mme Marie-Camille	MOUNIEN
Mme Lyliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
M. Justin	DESSOUT

Excusés non représentés : 3
M. Jacques BANGOU (2 ^{ème} Vice-Président)
Mme Corinne PETRO (Conseiller Communautaire, Membre du Bureau)
M. Patrick SELLIN (Autre Conseiller Communautaire)

Autres Conseillers Communautaires	
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
M. Georges	BERGINA
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO
M. Chazy	CIRANY
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
Mme Juliana	FENGAROL
M. José	GUIOLET
Mme Solange	LEBLANC
M. Jocelyn	LEREMON
M. Maurice	LORQUIN
Mme Célia	MIMIETTE
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE
M. Alix	NABAJOTH
M. Jean-Charles	SAGET
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE

Absents : 11
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président) M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau : M. Fabert MICHELY M. Michel RINÇON - M. Dominique THÉOPHILE
Autres Conseillers Communautaires : Mme Lise Claude AZEDE M. Jean-Luc CELIGNY Mme Annie LOUIS-MARIE M. Daniel MARSIN M. Olivier SERVA Mme Kitty WALPO

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Monsieur Fred EUSTACHE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) notamment son article L.1411-3;
- VU la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ;
- VU la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- VU la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;
- VU le décret d'application n°95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement ;
- VU le décret n°2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local et modifiant le code général des collectivités territoriales (partie Réglementaire).
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU la délibération n° 2010.06.06.93.en date du 28 juin 2010 du Conseil Communautaire portant mise à disposition de CAP Excellence des biens du service public d'eau potable des Grands Fonds et approuvant l'avenant n°2 au contrat de délégation par affermage qui avait été passé le 16 avril 2008 entre le SIGF et la Générale des Eaux Guadeloupe

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Eau réunie le 30 janvier 2014 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 - Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, de PRENDRE ACTE de la présentation du bilan financier et du rapport annuels présentés par le délégataire du service public d'eau potable, la Générale des Eaux Guadeloupe, au titre de l'exercice 2012 pour le Secteur Grands Fonds Abymes.

Le bilan financier annuel fait état des éléments suivants :

	Réalisé (€)	Part Collectivité
Produit d'exploitation	2 239 777	
Charge d'exploitation	2 426 035	
Résultat d'exploitation	-186 258	141 000 € estimé

ARTICLE 2 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour la mise en œuvre pratique de la présente délibération.

ARTICLE 3 - Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Directeur Général de la Générale des Eaux Guadeloupe ainsi qu'à Madame la Trésorière Principale d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 16 JUIL. 2014

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 17 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Directeur Général de la Générale des Eaux Guadeloupe, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 18 JUIL. 2014

